



RAPPORT CODINF 2025 - DLR ALERTE SUR LA MONTÉE DES TENSIONS LIÉES AUX DELAIS DE PAIEMENT

À l'occasion de la publication de l'enquête annuelle CODINF sur les comportements de paiement interentreprises, DLR partage les principaux enseignements de cette étude et les met en perspective avec les résultats observés chez ses adhérents. Si les entreprises apparaissent globalement résilientes, plusieurs signaux invitent à la vigilance pour les mois à venir.

Un contexte qui se tend

Réalisée auprès de 609 entreprises issues de 14 secteurs d'activité, l'enquête CODINF 2025 confirme une dégradation des comportements de paiement, tant dans le secteur public que privé. Plus d'une entreprise sur deux constate une hausse des litiges et blocages de paiement, tandis que les anticipations pour 2026 demeurent majoritairement pessimistes.

Au-delà des retards de règlement, l'étude met en lumière une multiplication des contestations, demandes de renégociation et blocages administratifs qui compliquent les relations commerciales et pèsent sur les PME.

Des adhérents DLR globalement résilients

Une analyse spécifique réalisée à partir des réponses des adhérents DLR fait apparaître une situation globalement plus favorable que celle observée au niveau national. Les entreprises interrogées disposent majoritairement d'une trésorerie correcte et de portefeuilles clients diversifiés.

Elles n'échappent toutefois pas aux tensions observées dans l'ensemble de l'économie : plus de six répondants sur dix signalent une hausse des litiges et blocages de paiement, tandis que près de 60 % anticipent une augmentation des retards de paiement de leurs clients privés en 2026. Pour le moment, cette enquête spécifique n'est pas diffusée publiquement.

Informier pour mieux anticiper

Pour DLR, cette enquête constitue avant tout un outil d'observation et de prévention. Elle rappelle l'importance de suivre les risques clients, de sécuriser les relations contractuelles et d'anticiper les éventuelles tensions de trésorerie.

En relayant ces travaux auprès de ses adhérents, la Fédération entend contribuer à une meilleure compréhension des évolutions du marché et encourager une mobilisation collective face aux difficultés identifiées.

Consulter l'enquête : [Rapport CODINF 2025 – Comportements de paiement inter-entreprises](#)

**DLR : PLUS DE
1 000 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés
ACIM, FNAR, UFL
et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.